



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76321>

Département(s) de publication : 07

Annonce n° 24-76321

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche

Correspondant : MME Service des affaires financières et commande publique Granier Roselyne, Chef de service

Adresse : 496 chemin de Saint Clair BP 718, 07007 Privas cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0475663600

Courriel : Marches.publics@sdis07.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Entretien, réparation et contrôle des tenues de protection des sapeurs-pompiers

Lieu d'exécution et de livraison : Département de l'Ardèche

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les effets composants les ensembles de protection concernés sont des EPI de catégorie III comprenant : des surpantalons de protection de niveau 1, des vestes de protection de niveau 2, des gants de protection et des cagoules de protection. Les prestations attendues comprennent impérativement : la mise à disposition de contenants adaptés pour la collecte et le transport, la collecte des effets, leur entretien / nettoyage, le contrôle de conformité des effets, les prestations de réparations et de marquage éventuels, le reconditionnement individuel de chaque effet, la traçabilité individuelle et exhaustive des actions réalisées, la restitution des effets traités et la transmission de fichiers informatiques de traçabilité technique et financière.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre sera conclu à compter du 25 juillet 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est ultérieure, pour une durée de 2 ans. En toutes hypothèses, son échéance interviendra au 24 juillet 2026. Montant maximum annuel : 40 000 euro(s) HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 25/07/2024 et jusqu'au 24/07/2026

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 25/07/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées sur fonds propres de l'établissement public.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'accord-cadre sera conclu : - soit avec un opérateur économique unique, - soit avec des opérateurs économiques qui se portent candidats sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. Dans les deux formes de groupement, l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans la candidature et dans l'offre comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur et coordonne les prestations des membres du groupement. De plus, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra

à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Commentaire sur les justifications : L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME). Le SDIS 07 met à disposition sur son profil acheteur un e-DUME à compléter par les candidats. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement soit par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, soit par le biais d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à celui-ci soit gratuit.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Coût de la prestation : 50%
- Valeur technique : 40%
- Développement durable : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/08/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2024TE024

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Profil acheteur "achat public"

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_KnFpi5pSAu&v=1&selected=0

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Profil acheteur "achat public"

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_KnFpi5pSAu&v=1&selected=0

Conditions de remise des offres ou des candidatures : En application de l'article R2132-7 du code de la commande publique, les candidatures et les offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur : www.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche

Contact : Service des affaires financières et commande publique

Coordonnées :

Téléphone : 0475663600

Courriel : Marches.public@sdis07.fr

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_KnFpi5pSAu&v=1&selected=0

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : La procédure est gratuite. Seuls les frais d'accès au réseau internet et ceux relatifs à l'obtention et l'utilisation des certificats de signature électronique sont à la charge des candidats.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024